

NOMMER LA PRÉVENTION

Thésaurus concerné : Thésaurus du niveau de prévention

Ceci peut être saisi directement par l'entreprise ou le personnel administratif ou un membre de l'équipe pluridisciplinaire.

■ Pourquoi nommer le niveau de prévention ?

- Pour répondre aux recommandations de la HAS en ce qui concerne les informations à colliger dans le DMST au niveau des tableaux 3 et 5.
- Pour permettre à tous les acteurs de noter et partager :
 - o les conseils de prévention donnés,
 - o les moyens de prévention mis en place.

Ce thésaurus permet de classer les préventions conseillées notamment, afin de pouvoir mesurer les travaux importants réalisées par les SPSTI en termes de prévention des trois stades et non seulement tertiaire.

■ Concernant le DMST, quelles sont les recommandations en matière de traçabilité de la prévention ?

Le niveau de prévention vient tout simplement, lorsque ceci est connu préciser les informations sur la prévention telle que décrite dans la fiche sur le thésaurus de prévention.

■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

⚙ Descriptif du Thésaurus du niveau de prévention, utilisé pour cette saisie

- o le thésaurus comprend 3 items :
 - prévention primaire (I)
 - prévention secondaire (II)
 - prévention tertiaire (III)

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué de neuf digits.

⚙ Méthodologie de veille des besoins et de mise à jour

La mise à jour du Thésaurus du niveau de prévention est effectuée par le groupe thésaurus de Présanse.

L'ensemble des propositions sont ensuite étudiées en réunion et, si elles sont validées par les Groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour, livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : veille-thesaurus@presanse.fr.

La version 2022 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



Télécharger le Thésaurus du niveau de la prévention (Cf. annexe n°71)